



PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 21 NOVEMBRE 2024

Présents : Jean-Claude BRUS, Cyrille AUMAGE, Laurence CHAUDET, Jean-Luc DESSALES, Michel FRANCOIS, Caroline ODE, Axelle ROLLAND.

Procuration : Anne-Lise PEYSSON donne procuration à Cyrille AUMAGE.

Absents : Paméla BOUCHET, Jorys TOPART.

Secrétaire de séance : Laurence CHAUDET

Le Maire ouvre la séance à **19h30**.

Il soumet au vote le Procès- Verbal de la séance du 17/10/2024 qui est approuvé à l'unanimité.

Etat Civil : Le Maire présente les condoléances du Conseil Municipal à la famille de Mme PERRIN décédée récemment dans sa 96e année.

Le Maire demande le rajout de délibérations :

- **IFSE** : Régularisation à la suite d'un calcul erroné depuis mai 2024.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR la prise de l'erreur à l'unanimité.

- **Décision Modificative** : Budget Général dépense 80€ (TVAE) passe du chapitre 11 au chapitre 14.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

- **Décision Modificative** : Couvrir un mandat de 850€ passe au chapitre 11 au chapitre 14.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

- **Modification du tableau du personnel administratif** : 4 postes, 3catégorie C et 1 catégorie B.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité.

- **Remboursement pour Laurence CHAUDET pour dépense de 80€ à 100€ pour Noël.**

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

MAIRIE
DE
CONDORCET

26110



1. Participation Prévoyance pour le Personnel :

Participation obligatoire au financement de la Prévoyance- maintien des agents à hauteur de 7€/agent par mois à partir du 1^{er} janvier 2025.

Après délibération du Conseil Municipal est POUR à l'unanimité pour une participation de 10€ par agent et par mois.

La participation à la Mutuelle n'est pas obligatoire avant le 1^{er} janvier 2026 et ne fait pas l'objet de participation à ce jour.

2. Servitude pour ADN :

Des points bloquants sont évoqués. Jean-Luc DESSALES propose d'aller rencontrer les personnes concernés. Les observations seront transmises à ADN.

3. Projet de Mutualisation pour Etude piloté par le Parc des Baronnies Provençales pour la DFCI et la gestion Intégrée des Risques Naturels :

La présentation a été faite ce même jour à 18h par Mme la Directrice du Parc.

À la suite d'observations, le Maire propose un vote à main levée :

- 4 contres : C. Ode ; A. Rolland ; C. Aumage ; A-L Peysson.
- 2 Abstentions : L. Chaudet ; M. François.
- 2 Pour : J.L. Dessales ; J.C. Brus.

4. Informations et questions diverses :

- À la suite du vote du prix du public Rhône Alpes de la Fondation du Patrimoine, prix attribué à Notre Dame de Beauvert (Eglise de Ste Jalle) et qui participera à sa restauration.
- Projet pour l'Ecole de St Ferréol participera du 16/06/2025 au 20/06/2025 à une classe découverte au Tétrasyre à St Andéol dans le Triéve.
- CCAS de Nyons : 2 élus participeront à la permanence de la Collecte pour la Banque Alimentaire.
- Vitesse aux entrées du village et à l'intérieur. Les radars pédagogiques vont être reposés.
- Changement de l'Arrêt de Bus à la Bonté. Le nouvel Arrêt se situera à hauteur du Chemin du Haut Colombier. L'Arrêt au droit du stop sera supprimé.

La séance est levée à 21h30.